

LES POSTES

LA DÉTÉRIORATION DES SERVICES POSTAUX

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Postes? Comme, de part et d'autre du pays, on se plaint à moi, de même qu'à beaucoup d'autres députés, de la pénible détérioration des services postaux qui semble coïncider avec les nouveaux règlements, le ministre nous dirait-il s'il revoit les règlements et projette de les modifier en vue d'améliorer le service?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, nous faisons bien des choses pour améliorer l'organisation et les services des Postes, mais nous n'avons pas l'intention d'apporter des changements au service postal de cinq jours, ni au traitement unique des envois. A vrai dire, comme le député le sait, l'adjudication est en cours, ce qui devrait, je pense, clarifier un bon nombre de points.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a mentionné le service de distribution de cinq jours. Le ministre en est-il satisfait, compte tenu de la lettre reçue par lui, dont j'ai une copie, et selon laquelle un particulier de Montréal aurait reçu le 10 avril une lettre postée à Toronto le 1^{er} du même mois?

Des voix: Oh, oh.

Une voix: Voilà un bon service!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre a déclaré qu'il voulait améliorer le rendement de son ministère et ramener les coûts au niveau des revenus, voudrait-il maintenant dire à la Chambre pourquoi les frais de surtemps augmentent tandis que les services diminuent? C'est là un fait indéniable.

L'hon. M. Kierans: Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une nouvelle erronée du *Globe and Mail*.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Kierans: Les frais de surtemps étaient en augmentation en automne et avant l'adoption de la semaine de cinq jours. Depuis la mi-février, c'est-à-dire depuis l'avènement de la semaine de cinq jours, le surtemps est en forte diminution. J'en profite pour rectifier un autre rapport, selon lequel j'aurais...

[Le très hon. M. Trudeau.]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Nous pourrions peut-être aplanir certaines difficultés qui se posent au sein du ministère si le ministre voulait éclaircir ce que signifie le régime de cinq jours; s'agit-il d'un minimum de cinq jours dans la distribution du courrier?

LES PROTESTATIONS DES HEBDOMADAIRES CONTRE L'AUGMENTATION DES TARIFS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre s'il a reçu des protestations de la part des hebdomadaires de l'Ouest de longue date qui ont fait faillite à cause des nouveaux règlements. De plus, nombre de gens ont dû annuler leurs abonnements aux quotidiens.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose).

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, le ministre voulait répondre.

M. l'Orateur: Je prie le député de se rassembler. Le ministre voudra peut-être répondre à sa question en même temps qu'à celle que le député de Fraser Valley-Ouest veut poser maintenant.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, sauf votre respect, cela me semble tout à fait contraire au Règlement. Ma question est réglementaire ou elle ne l'est pas, et je ne vois pas pourquoi on devrait y répondre en même temps qu'à une autre question.

M. l'Orateur: La parole est au député de Fraser Valley-Ouest.

L'EMBAUCHAGE D'EMPLOYÉS INTERMITTENTS

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Je pose ma question au ministre des Postes. Puisqu'il vient de signaler que les frais de surtemps ont diminué, peut-il dire si cela provient de la présence d'un nombre accablant d'employés intermittents dans certains bureaux de poste du Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je crois devoir signaler que le ministre ne devrait répondre à aucune des deux questions.